



Doc. 14338
26 juin 2017

La reconnaissance et la mise en œuvre du principe de responsabilité à l'Assemblée parlementaire

Amendement¹ n° 9

Dans le projet de résolution, au paragraphe 5.1, alinéa 4, remplacer les mots «les séances» par les mots suivants: «les réunions».

Déposé par:

MAHOUX Philippe, Belgique, SOC
BLENCATHRA David, Royaume-Uni, CE
CILEVIČS Boriss, Lettonie, SOC
DAVIES David, Royaume-Uni, CE
EVANS Nigel, Royaume-Uni, CE
GILLAN Cheryl, Royaume-Uni, CE
HEINRICH Gabriela, Allemagne, SOC
HOWELL John, Royaume-Uni, CE
KANDELAKI Giorgi, Géorgie, PPE/DC
MIKKO Marianne, Estonie, SOC
PRITCHARD Mark, Royaume-Uni, CE
SCHWABE Frank, Allemagne, SOC
SCULLY Paul, Royaume-Uni, CE
SUTTER Petra, De, Belgique, SOC

1. 2017 - Troisième partie de session

